

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 13 AOÛT 2012
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DOUZE, le TREIZE du mois d'AOÛT à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 6 août 2012.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, Mme BELLONI, MM. WATRIN, MATELIC, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : MM. DROUIN, MULLER et CORRADI

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY, TIRLICIEN et BRUM, Mlle FANTINEL et Mme STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

1.1 DB 2012-63– Mise en œuvre du programme local de l'habitat – Réalisation d'une étude sur la vacance des logements dans le parc ancien

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'engager une étude sur la vacance des logements dans le parc ancien,
- DECIDE de lancer une consultation en vue de désigner un prestataire pour la réalisation de cette étude,
- ET DECIDE de solliciter financièrement la Région Lorraine dans le cadre du Contrat d'Appui au Développement des Territoires.

1.2 DB 2012-64– Mise en œuvre du programme local de l'habitat – Réalisation d'une étude sur le bâti ancien en vue d'optimiser l'opération ravalement de façades

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'engager une étude sur le bâti ancien en vue d'optimiser la campagne de ravalement de façades,
- DECIDE de lancer une consultation en vue de désigner un prestataire pour la réalisation de cette étude,
- ET DECIDE l'attribution d'une subvention de la Région Lorraine dans le cadre du Contrat d'Appui au Développement des Territoires.

1.3 DB 2012-65– Fonds de solidarité pour le logement - Détermination de la cotisation 2012

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- FIXE la participation financière de la CCPOM sur la base d'un forfait de 0,30€/habitant,
- ET AUTORISE le Président à signer la convention pour le FSL pour l'année 2012.

1.4 DB 2012-66 – Opération Ravalement de façades - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions dans le cadre de « l'Opération Ravalement de Façades » à divers particuliers pour un montant total de 4.564,00 €.

1.5 DB 2012-67 – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » à divers particuliers pour un montant total de 336,73 €.

1.6 DB 2012-68 – PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) – Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder au versement des subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général à divers particuliers pour un montant total de 6.770,61 €.

1.7 DB 2012-69 - Campagne d'isolation thermique - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder au versement des subventions dans le cadre de la campagne d'isolation thermique à divers particuliers pour un montant total de 1.000,00 €.

2. DECHET MENAGERS

2.1 DB 2012-70 - Programme local de prévention des déchets – Programme d'actions – Validation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en œuvre le programme d'actions sur 5 ans proposé ci-dessous pour répondre à l'objectif fixé dans le cadre du partenariat avec l'ADEME pour la mise en œuvre du Programme local de Prévention des déchets.

Actions du programme de prévention des déchets

| | |
|-----------|---|
| I. | Développement du compostage |
| 1) | <u>Compostage domestique</u> <ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'un guide du compostage- Nouveau marché d'acquisition de composteurs- Organisation de réunions publiques d'information sur le compostage dans les communes- Création d'un réseau de guides composteurs (habitants bénévoles formés aux techniques de compostage pour conseiller les habitants)- Création de site de démonstration du compostage |
| 2) | <u>Compostage collectif</u> <ul style="list-style-type: none">- Contact des bailleurs sociaux et privés- Recensement des collectifs avec espaces verts attenants- Formation de référents compostage dans chaque immeuble concerné- Installation des composteurs en pied d'immeuble- Suivi / accompagnement |
| 3) | <u>Compostage en établissements scolaires</u> <ul style="list-style-type: none">- Recensement des établissements volontaires- Etude de faisabilité (pour le compostage des déchets de cantine) |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des quantités concernées et dimensionnement - Formation du personnel, sensibilisation des élèves - Suivi / accompagnement |
| II. Réduction du gaspillage alimentaire | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation grand public - Cours de cuisine « savoir accommoder les restes » - Préconisation dans la restauration collective |
| III. Promotion du Stop-Pub | <ul style="list-style-type: none"> - Edition d'un autocollant aux couleurs de la CCPOM - Diffusion des autocollants - Contact des distributeurs d'imprimés non sollicités et des annonceurs |
| IV. Promotion des éco-achats | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation grand public - Création d'outils de communication - Partenariat avec les grandes et moyennes surfaces pour la promotion des éco-achats |
| V. Promotion de l'eau du robinet | <ul style="list-style-type: none"> - Contact du syndicat d'eau - Validation de la qualité de l'eau du robinet, sous couvert de la DDASS, de l'ordre des médecins, de nutritionnistes - Animations « Bar à eau » - Note d'information avec la facture d'eau |
| VI. Promotion du don et du réemploi | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un guide/annuaire du réemploi et de la réparation - Récupération en déchèterie - Collecte des déchets textiles |
| VII. Promotion des couches lavables | <ul style="list-style-type: none"> - En crèche - Auprès des assistantes maternelles - Auprès des familles |
| VIII. Eco-exemplarité et réduction du papier à la CCPOM et dans les mairies | <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation de papier, dématérialisation - Gestion des déchets verts - Promotion des manifestations éco-conçues (gobelets réutilisables, cadeaux promotionnels, ...) |
| IX. Actions de prévention en milieu scolaire | <ul style="list-style-type: none"> - Opération écoles témoins visant à réduire la production de déchets des établissements |
| X. Alternatives aux déchets dangereux (prévention qualitative) | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers de fabrication de produits d'entretien alternatifs - Animations thématiques en déchèterie |
| XI. Actions de prévention auprès des entreprises | <ul style="list-style-type: none"> - Recensement et rencontre d'entreprises volontaires - Diagnostic déchets en entreprise - Formation à la prévention des déchets des entreprises volontaires - Accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de prévention - Communication et valorisation des entreprises engagées |

3. PETITE ENFANCE

3.1 DB 2012-71- Construction d'un centre multi -accueil à Amnéville – LOT N° 5 – Menuiserie aluminium serrurerie – Avenant n°2

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de passer un avenant n°2 avec l'entreprise WIEDEMANN JASALU pour le marché de construction du centre multi-accueil pour la petite enfance à Amnéville – LOT N°5 – Menuiserie aluminium serrurerie, pour un montant de 1 404,00 € HT,
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

3.2 DB 2012-72- Contrat « enfance et jeunesse » - Avenant de prolongation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

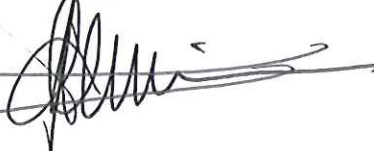

- DECIDE de passer un avenant avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle pour la prolongation jusqu'au 31 décembre 2012 du contrat « enfance et jeunesse »
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

4. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/07/2012
- Tableau de bord financier au 31/07/2012
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/06/2012
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/07/2012
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/07/2012
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/07/2012
- Etat d'avancement du SCOTAM
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

Le Président


The stamp is circular with a blue border. Inside the border, the text "Communauté de Communes du Pays d'Oth" is written around the top and sides. In the center, "C.C.P.O.M." is written. At the bottom, "Moselle" is written with a small star to its left.

Lionel FOURNIER

Affiché le 17.08.2012